



CAHIER D'ACTEUR

Mairie d'Aime-la-Plagne



Résumé de la présentation de l'acteur

La Commune nouvelle d'Aime-la-Plagne se compose du chef-lieu, Aime, de trois communes historiquement associées : Tessens, Longefoy et Villette auxquelles se sont rattachées Montgirod-Centron et Granier depuis le 1er janvier 2016. Elle décompte 4 493 habitants en 2026.

La Plagne Tarentaise et Aime-la-Plagne sont support du domaine skiable de La Plagne représentant plus de 2,7 millions de journées skieurs par an, et 12 000 lits touristiques pour notre commune.

/

UN PROJET DE TERRITOIRE RESPONSABLE, REpondant AUX GRANDS ENJEUX DE MOBILITE DES HABITANTS ET DES VISITEURS : L'ASCENSEUR VALLEEN DE LA GRANDE PLAGNE

En association avec La commune de La Plagne Tarentaise, la commune d'Aime-la-Plagne est porteuse du projet de territoire qu'offre l'ascenseur valléen.

Ce projet, en gestation depuis des décennies, voit aujourd'hui réunies toutes les conditions nécessaires à sa réalisation :

- Un alignement politique entre les deux communes porteuses du projet ;
- Des solutions techniques adaptées à la taille du projet, offrant une mobilité en accessibilité universelle pour tous les usagers ;
- Une faisabilité administrative, fondée sur le tracé inscrit au SCoT et la loi d'orientation des mobilités favorisant les transports par câbles comme transport en commun de voyageurs ;
- Une opportunité financière et de facilitation du projet liée aux Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes 2030.



Ce projet ne peut toutefois se réaliser à n'importe quel coût socio-économique, restent des points de vigilance à sécuriser :

- S'assurer de la soutenabilité financière pour le budget communal ;
- Développer une politique forte favorisant le logement permanent en vallée, luttant contre la spéculation et encadrant les hébergements touristiques ;
- Anticiper l'évolution des stationnements dans le centre bourg pour éviter les conflits d'usage ;
- Favoriser les mobilités collectives et l'intermodalité pour réduire les émissions en associant l'ascenseur valléen à un maillage de transport en commun.



C'est un équipement durable, permettant la transition des mobilités pendulaires des habitants et des visiteurs, renforçant le lien entre les résidents et le poumon économique du territoire, un véritable lien culturel pour unir vallée et altitude.

/

CONTACT

/

Nom acteur : Mairie d'Aime-la-Plagne
Adresse : 1112 Avenue de Tarentaise – BP 58 – 73210 AIME-LA-PLAGNE
Téléphone : 04 79 09 74 38
Mail : mairie@mairie-aime.fr

CONTRIBUTION SUR LE PROJET D'ASCENSEUR VALLEEN DE LA GRANDE PLAGNE

L'ascenseur valléen est un équipement durable, qui constitue un levier précieux pour accélérer les transitions

Le tracé aujourd'hui envisagé permet de développer davantage d'intermodalités, par son intégration dans les gares ferroviaire et routières existantes. Pensé pour chaque usager, il facilite l'évolution des comportements, favorise les transports en commun et les mobilités douces.

L'ascenseur valléen encourage le développement d'une mobilité durable à toutes les altitudes desservies.

Cette liaison par câble de nouvelle génération, de type télécabines, permet d'éviter la création d'une infrastructure lourde. Minimisant ainsi l'impact carbone de sa construction et limitant les défrichements nécessaires à son tracé, le projet réduit sur le long terme les émissions liées au transport.

Pensée comme une offre de transport complète, cette liaison intermodale associe une ronde de bus en vallée, le téléporté et une desserte de dernier kilomètre renforcée en altitude qui s'adapte aux différents usages.

Renforcée par les réflexions de la Région AURA et de l'APTV visant un renforcement des liaisons ferroviaires de vallée, toutes les heures, cette solution attractive et ergonomique, contribuera aux changements des comportements. Pour l'ensemble de ses clients, usagers locaux ou visiteurs, cette solution assure un report durable de la voiture vers les transports en commun.

Des opportunités de renforcer le lien entre la vallée et l'altitude

Ce projet a toujours été envisagé comme un équipement d'abord tourné au service des habitants du territoire.

Il offre un transport quotidien fiable et rapide aux socioprofessionnels et saisonniers résidant en vallée et travaillant en altitude.

Il permet de rendre les activités de la station accessibles à tous les habitants (scolaires, jeunes...).

Sur ses périodes d'ouvertures, il assure le transport scolaire pour les jeunes résidents d'altitude.

Réciproquement, il favorise l'accès aux commerces, services et activités (Patrimoine / Culture...) présents en vallée, pour les habitants, les saisonniers et aussi pour tous les visiteurs séjournant en altitude.

Été comme hiver, il crée de nouveaux usages et offre de nouvelles opportunités pour prolonger la période touristique en dehors des périodes de forte affluence.



CONCLUSION

L'Ascenseur Valléen de la Grande Plagne est bien plus qu'un projet de transport : c'est un projet de territoire, pensé pour accompagner durablement l'avenir de la montagne.

Porté par Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise, il constitue un lien structurant entre la vallée et les stations, facilitant les déplacements quotidiens des habitants, des travailleurs et des millions de visiteurs qui fréquentent le domaine skiable de La Plagne.

À l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes 2030, cette infrastructure représente une opportunité unique d'accélérer la transition du territoire. Connecté au train, aux bus, aux transports collectifs et aux mobilités douces, l'Ascenseur Valléen favorise le report modal de la voiture individuelle vers des solutions plus sobres, accessibles et décarbonées.

Véritable colonne vertébrale des mobilités, il rapproche les lieux de vie, d'emploi et de loisirs tout en renforçant le lien entre la vallée et le moteur économique que constitue La Plagne. Au-delà de ses performances techniques, il porte une ambition collective : faire évoluer durablement les pratiques de déplacement et construire un territoire plus accessible, plus attractif et plus résilient.

L'Ascenseur Valléen de la Grande Plagne deviendra une infrastructure emblématique, au service des habitants, des visiteurs et des générations futures.